



*Tout est dans le rythme*

**BULLETIN  
MUNICIPAL**

**FÉVRIER 2013**  
N°266

## LE MOT DU MAIRE

A la mémoire de Jules ...

S'il est un domaine où la République est prolifique et généreuse, c'est bien celui des vraies fausses réformes de l'éducation nationale.

A chaque ministre depuis des décennies, nous devons sa réforme à laquelle reste affublée le nom de son géniteur éphémère. Nous sommes donc là une nouvelle fois victime de ces insatiables prétentions d'éternité.

Aujourd'hui encore, nous n'y coupons pas et c'est avec toute l'humilité requise propre à de simples mortels, que nous nous hasardons à un jugement, manquant sans doute de hauteur, face à la complexité académique d'un projet très allégé de toute concertation.

Cependant, le mieux que l'on puisse dire, est que démocratiquement et financièrement le compte n'y est pas et que même à un modeste échelon communal, chacun peut le comprendre.

Sur ce dernier point notamment, il est indéniable qu'il y a une évidente volonté non avouée de transférer des compétences de l'Etat aux communes sans les accompagner des budgets correspondants. Autrement dit, cela signifie qu'à terme la solution sera bien celle de la fiscalité locale piochant sans état d'âme dans la poche des contribuables.

En effet, ce n'est pas le montant fantaisiste de l'aide au « démarrage » annoncé par le Ministre qui compensera une charge communale pérenne évaluée, par l'association des Maires Ruraux de France, à plus de 900 euros par enfant et par an.

Cette affaire des rythmes scolaires nous concerne donc pleinement à des titres divers que nous soyons enseignants, parents d'élèves ou contribuables, d'autant plus qu'elle induira inéluctablement une aggravation importante des inégalités sociales entre les grandes et les petites communes, entre les plus riches et les plus pauvres. Enfin cette réforme est une entame lourde d'inquiétudes face au sacro-saint principe républicain d'égalité et de gratuité de l'enseignement public.

Dans ces conditions l'affaire semble bien compromise pour la rentrée 2013 et à moins d'être capable de faire bouillir l'angle droit à 90°, nous opterons très probablement pour le renvoi de la copie en 2014, et là encore ...

*Jean-Pierre MORIN*



E-mail : [s.anastasio@wanadoo.fr](mailto:s.anastasio@wanadoo.fr) site : [www.ste-anastasio.fr](http://www.ste-anastasio.fr)

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
en date du 30 janvier 2013

**N°2013/01 : Convention de prestation d'organisation et de gestion de l'accueil de loisirs 3-12 ans**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la reconduction de la Convention avec L'O.D.E.L VAR pour l'organisation d'un accueil de loisirs sans hébergement en partenariat avec la Commune de Forcalqueiret pendant les vacances de Février, Pâques, d'été et de la Toussaint.

**N°2013/02 : Subvention M.N.T. second semestre 2012**

Le Conseil Municipal décide de verser à la Mutuelle Nationale Territoriale Section Var une subvention de 340.23 € pour le second semestre 2012 et d'inscrire la dépense au budget communal 2013 article 6458.

**N°2013/03 Convention 2013 avec le CDG pour les examens psychotechniques**

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal que les agents appartenant au cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux, à qui sont confiés des missions de conduite, doivent être soumis à un examen psychotechnique.

Il propose de signer une convention avec le Centre de Gestion 83 pour l'organisation de ces examens prévue aux articles 3 et 4 du décret 2006-1691 du 22 décembre 2006 (examens gratuits pour les collectivités affiliées ayant signé la dite convention). La présente convention prend effet au 01/01/2013 et est conclue pour une durée de un an.

Proposition acceptée à l'unanimité.

**N°2013/04 Cession de la conduite communale d'Alimentation en Eau Potable au SIVU de l'Issole : partie comprise entre la limite des Communes de Forcalqueiret et Sainte-Anastasie/Issole et le réservoir implanté au lieudit «PEIRO-CANTAO» à Ste-Anastasie/Issole.**

Monsieur Jean-Pierre MORIN, Maire de Sainte-Anastasie-sur-Issole, expose aux membres du Conseil Municipal, ce qui suit :

1. La Commune de Sainte-Anastasie/Issole est alimentée en eau potable par le SIVU de l'ISSOLE dont elle est membre avec la Commune de Forcalqueiret
2. Depuis la limite « Forcalqueiret/Ste-Anastasie-sur-Issole » le réseau devient propriété de la Commune de Sainte-Anastasie-sur-Issole jusqu'au réservoir « d'équilibre » du « Peiro-Cantao » ;
3. Il est souhaitable d'intégrer ce réservoir d'équilibre dans le réseau syndical afin d'augmenter le volume de stockage et par voie de conséquence la sécurité d'alimentation en eau potable des Communes du SIVU de l'ISSOLE. Pour ce faire il convient d'intégrer également dans le réseau syndical du SIVU de l'ISSOLE la conduite d'alimentation entre la limite intercommunale et le réservoir du « Peiro-Cantao ».

En conséquence il propose le transfert d'ouvrages communaux d'AEP au SIVU de l'ISSOLE

Adopté à l'unanimité.

**N°2013/05 : Modification n°2 des statuts de la Société Publique Locale «Ingénierie départementale 83» (ID83)**

Le Maire rappelle que par délibération du 23/02/2012 la commune a adhéré à la société publique locale « Ingénierie Départementale 83 », société créée le 05 octobre 2011. Il a été également décidé l'achat d'une action au prix de 200 € et l'approbation des statuts de ladite société.

La Commune de Gonfaron actionnaire ayant cédé 14 actions au profit des nouvelles collectivités territoriales, il convient donc de modifier les statuts (capital social, conseil d'administration) de ID 83.

Adopté à l'unanimité.

**N°2013/06 : Annulation de titres - admission en non valeur**

Après avoir entendu l'exposé du maire, le Conseil Municipal décide d'admettre en non valeur des factures ordures ménagères des années 1999 à 2003 pour un montant total de 1 428.28 €.

La dépense correspondante sera inscrite au Budget Communal 2013 article 654.

**Questions diverses :**

- Réforme des rythmes scolaires
- Débat d'orientation budgétaire
- Recensement de la population



## CHRONIQUE MUNICIPALE

### NEIGE !!! (ou le marronnier de l'hiver)

La commune par temps de neige et de verglas doit garantir la circulation dans les voies et chemins publics. Aussi le dispositif mis en place à Ste-Anastasia permet d'intervenir au plus tôt afin d'assurer la sécurité de la circulation dans les rues du village. Le traitement consiste à déneiger mécaniquement les voies et ensuite d'épandre le sel afin d'éviter la formation de verglas et empêcher la neige d'adhérer au sol. Les quantités à épandre sont fonction de la température et de l'hygrométrie de l'air ; en traitement préventif 5g/m<sup>2</sup> environ, en traitement curatif 30 à 50g/m<sup>2</sup>. Lors des deux récents épisodes neigeux de février six tonnes de sel ont été utilisées.



Ces actions communales doivent cependant être complétées par celles des habitants qui sont tenus de déneiger leurs trottoirs (ou bas côtés). Et, convient-il de le préciser, les équipements neige pour les automobiles (chaînes, chaussettes...) sont la seule solution pour gravir les chemins pentus de nos collines.

Lorsque le chasse-neige évacue la neige de la chaussée en la déportant sur les bas côtés il provoque alors des entassements devant quelques entrées de propriétés. Ces mesures mécaniques de déneigement au profit du plus grand nombre peuvent entraîner quelques désagréments pour certains riverains qui sont alors contraints d'évacuer la neige par leurs propres moyens. Une aide des services techniques peut être apportée dans certains cas aux personnes âgées ou en difficulté.

Ce dernier week-end de février, les personnels des services techniques de la commune ont été sur le terrain tout le samedi et ce dès les premiers flocons et le dimanche matin afin de rendre les voies et chemins praticables. A noter que le réseau communal comporte plus de 37 km de voirie.

Merci à l'entreprise CODONNEL qui a participé dans son secteur au déblaiement des chemins.



## Travaux du mois

- Poursuite de l'installation de la clôture du terrain de foot et enfouissage d'une ligne électrique basse tension.
- Désherbage des rues du village et de l'arboretum
- Elagage du chemin de la Bassaque (éclairage public)
- Propreté journalière
- Déneigement
  
- Remplacement du chauffe-eau de la salle polyvalente
- Travaux dans les écoles
  
- Travaux mairie : ravalement de la façade (entreprise privée) - Pose de nids d'hirondelles -
- Nettoyage des jardinières escalier mairie
  
- Pose de 2 crotti-boîtes





## La vie au village

### CROTTI BOITES

Enfin, les crotti boites sont installées !!!

Plus aucun prétexte pour laisser errer les déjections canines sur le parking des Ferrages. De jolis réceptacles verts sont gracieusement mis à la disposition des propriétaires de chiens. Merci de les utiliser.



### SANGLIERS

La prolifération des sangliers dans l'ensemble du Var engendrant des dégâts importants dans les propriétés, la société de chasse de Ste-Anastasia va organiser des battues sur son territoire jusqu'au 31 mars 2013. Les zones de battues seront balisées.

### STATIONNEMENT PLACE DE LA GARE



Une équipe de tournage s'installant à la gare pendant une semaine du 25 au 29 mars 2013, le stationnement sera interdit de tous véhicules sur la place de la gare.



### URBANISME "Taxe d'Archéologie"

La loi n° 2012-1509 du 29 décembre 2012 prévoit d'assujettir les maisons individuelles à la redevance d'Archéologie préventive. Cette disposition s'appliquera aux demandes d'autorisation (permis de construire, permis modificatifs, déclarations préalables) déposées à compter du 1er janvier 2013.

Jean-Claude DUCHEMIN, Adjoint Urbanisme

## CARNAVAL de Tassie

POUR L'ASSOCIATION ELA

**Samedi 23 Mars à 14h**  
"En mémoire de Melvin"

Départ de la cavalcade parking du gymnase.  
Plus goûter en musique dans la Salle des Fêtes.  
Parents nous comptons sur vous pour amener gâteau et friandises.

**TOMBOLA au profit de l'association ELA**  
Un stand sera à votre disposition avec produits divers et tickets de pariage pour faire un don à l'association.

Organisation par les parents d'élèves et l'association La Gastronomie  
Mise en vente :  
Samedi 23 Mars à 14h  
Dimanche 24 Mars à 10h

Les enfants sont offerts par la Mairie, les tickets par le Comité des Elèves. Participation des commerçants.

**PARENTS, ENFANTS, VENEZ NOMBREUX DÉGUISÉS !**

## Train de Pâques 2013

**Dimanche 31 Mars**  
**Lundi 1 Avril**

### Chasse aux Oeufs

Départ 15h00 de Carnoules platanes

Tarif : Enfant 10€  
Adulte 7€

Réservation Obligatoire  
[www.attcv.fr](http://www.attcv.fr) 06.07.98.03.09



## LA VIE AU VILLAGE



### TRANSPORTS SCOLAIRES

Un parent d'élève du collège de Rocbaron vient de nous adresser une réclamation concernant le point de ramassage scolaire de la Place de la Gare.



La Commune a aussitôt transmis cette demande aux services compétents, c'est-à-dire Conseil Général et Communauté de Communes. Nous attendons donc leurs réponses.

Par ailleurs un courrier a été également adressé à la requérante afin de l'entendre plus en détail sur ce problème.



### LIEUX DE DETENTION DES EQUIDES

Afin de créer un réseau sanitaire efficace en cas de crise sanitaire, l'Institut français du cheval et de l'équitation est chargé de recenser tous les lieux de détention des équidés situés sur la commune. Les détenteurs de cheval, poney ou âne sont tenus de déclarer tous lieux où sont hébergés de façon permanente ou temporaire les animaux que ceux-ci leur appartiennent ou non.

Cette déclaration est obligatoire depuis 2010 afin d'assurer la traçabilité des équidés dans la base de données du SIRE. Elle peut s'effectuer soit :

- Sur le site [www.haras-nationaux.fr](http://www.haras-nationaux.fr) à la page d'accueil <http://www.haras-nationaux.fr/demarches-sire/detenteurs-dequide.html>

- Sur papier en renvoyant le formulaire au SIRE –  
Route de Troche- BP83 -  
19231 Arnac Pompadour  
Cedex

La non déclaration est passible d'une contravention de 450€



### Les rendez-vous à ne pas manquer

au BIJ de Garèoult

#### Atelier 1 CV pour 1 métier

Lundi 4 mars 2013 de 14h à 17h

#### Atelier Let' Motiv

Jeudi 7 mars 2013 de 14h à 17h

#### Préparation à l'entretien d'embauche

Jeudi 14 mars 2013 de 14h à 17h

#### Simulation d'entretien d'embauche

Jeudi 21 mars 2013 de 14h à 17h

Renseignements et inscription obligatoire

Antenne de Brignoles – 04 94 59 03 40

[www.missionlocale-ohv.fr](http://www.missionlocale-ohv.fr)



### Vacances de PRINTEMPS 2013

Centre de Loisirs Sans Hébergement  
pour les vacances de printemps du 15  
au 26 avril 2013 **INSCRIPTIONS :**

- Lundi 18 mars de 16h30 à 18h30 à l'école maternelle
- Mercredi 27 mars de 8h30 à 10h30 en mairie



## LA VIE ASSOCIATIVE

### ARTS'TASIE

#### Un nouveau président pour l'association

Marie LAURENT, qui a assuré les fonctions de présidente l'année 2012, a choisi de démissionner, lors de l'Assemblée générale du 17 janvier dernier, pour raisons personnelles.

Dominique VILLAIN, peintre lui-même, très estimé de tous, a accepté de lui succéder.

Depuis plusieurs années, il fait parti du Conseil d'Administration et s'occupe, avec dévouement et compétence, des enfants inscrits au club.

Lors de l'élection du Bureau, il fut bien entendu élu à l'unanimité... et applaudi.

Il est certain que, sous son égide, les valeurs qui président au fonctionnement de l'association ARTS'TASIE depuis sa création : Travail et progression, dévouement, amitié et bonne humeur, seront plus que jamais présentes.

Longue vie à notre association !

Marie LAURENT

### *Lyric's Company ... Adieu Irina*

Irina KARPOVITZ, professeur de chant à la « Lyric's Company » est décédée le 14 février 2013.

Pendant de nombreuses années, Irina, avec d'autres artistes locaux, est venue exercer son talent sur les planches de la salle polyvalente de Ste-Anastasia.

Puis en octobre 2010 elle a créé son association dans le village, fidélisant ainsi un public amateur de bel canto. Avec sa petite troupe d'élèves elle a organisé de nombreux concerts où se mêlaient tous les styles (lyrique, opérettes, variété) pour le plus grand plaisir des auditeurs.



Tout au long de ces années elle a toujours montré beaucoup d'enthousiasme, de passion, et de volonté dans tout ce qu'elle a entrepris. Son dynamisme était remarquable et suscitait beaucoup de sympathie.



### CLUB DES CIGALES

Pour les sorties du second trimestre le Club des Cigales propose :

- Vendredi 19 avril à 20h30 au Zénith de Toulon : Ils se re-aiment avec Pierre Palmade et Michèle Laroque – Prix par personne transport compris 60€

- Samedi 8 juin à 20h30 Théâtre Galli de Sanary : Julien Clerc – Prix par personne transport compris 61€

- Et toujours la Croatie du 13 au 18 avril : Prix par personne – pension complète : 470€ sur la base de 30 personnes

Le Club des Cigales se sont aussi les activités manuelles (travaux d'aiguilles – peinture) et les activités «intellectuelles» (anglais, informatique, italien) – Consultez le site «[www.everyoneweb.fr/cigalestasic/](http://www.everyoneweb.fr/cigalestasic/)»



### COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes de Sainte-Anastasia organise le lundi 1er avril 2013 de 07h00 à 18h00 place de la gare Foire à la Brocante, marché paysan, aux puces et produits bio

### CONCERT des professeurs

de l'Ecole de Musique  
du Val d'Issole



Samedi 6 avril 2013 à 17h30 salle polyvalente

- Entrée libre -

## LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

### **Dimanche 3 mars :**

Les Varois vers les Autres  
Salle polyvalente toute la journée

### **Samedi 23 mars :**

Carnaval de Tasié  
Départ à 14h Parking salle polyvalente

Dimanche 31 mars et lundi 1er avril :

Train de Pâques (voir affiche page 4)

### **Lundi 1er avril :**

Foire à la brocante, marché paysan, aux puces et produits bio  
De 7h à 18h Place de la Gare

### **Samedi 6 avril :**

Concert des professeurs de l'Ecole de Musique du Val d'Issole  
17h30 salle polyvalente

### Le Carnet de Ste-Anastasie



#### Naissances :

Nous avons le plaisir de vous annoncer les naissances de Allonzo CASSES né le 29 janvier et de Antonin POUJOL né le 11 février 2013.  
Nous présentons toutes nos félicitations aux heureux parents.

#### Mariage :

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de Monsieur MATÉO et de Madame MARSERO célébré le 14 février 2013.  
Toutes nos félicitations aux nouveaux époux.

#### Décès :

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Monsieur JAUME Charles survenu le 24 janvier 2013, le décès de Madame BRAJETTE Alice survenu le 31 janvier 2013 et le décès de Madame KARPOVITZ Irina survenu le 14 février 2013 et de Madame MARCHETTI Simone survenu le 25 février dernier.

Nous présentons à leurs familles toutes nos condoléances.

### *Les poètes de Ste-Anastasie*

#### **Ronds – Rondeurs – Ronde**

Ronds les baisers de la maman  
Rondes les bouches des enfants  
Ronde la valse. Ronde la danse  
Du ballon rond. Ronde la chance.

Rondeurs par l'homme convoitées  
Rondeur du ventre fécondé  
Rondeur des seins gorgés de lait  
Rondeur des joues de nos bébés.

Ronds le soleil et la terre,  
Les étoiles et l'Univers  
la lune pleine et argentée  
tout ronds les nuages ouatés.

Ronde des heures et des saisons  
Et des labours et des moissons  
De la vie, de la mort ... En rond  
Sur la planète ronde .... Tournons.

*Jeannette Carrière.*

#### **Petites annonces**

- Femme sérieuse avec références propose ses services pour le repassage et le ménage quelques heures par semaine. Personne déclarée en chèque emploi service.

Tel : 04 94 78 28 91 – 06 73 56 36 60 demandez Michèle

- Aide de vie avec expérience propose ses services pour courses, rendez-vous, administratif, préparation repas.

Rémunération en CESU – étudie toutes propositions

Tel : 04 94 72 24 12 aux heures de repas demandez Sandrine

---

- A LOUER appartement T2 neuf  
530 € / mois Tel : 07.50.43.74.19.

---

- A VENDRE

Hotte aspirante neuve 100€ ; commode ancienne avec miroir et plateau marbre rose 150 € 1 poêle à bois GAUDIN 80 €

Tel : 04 94 72 24 12 aux heures de repas - Prix à débattre